

## Asphyxie du parc de l'Ermitage...

Aménagé en 1928, le parc de l'Ermitage (officiellement parc de l'UNESCO) offrait jadis aux Casablancais un lieu de verdure de 18 hectares propice à la rêverie, des jardins dessinés, un plan d'eau, un espace boisé. Réduit aujourd'hui à un quart de sa superficie, feu le parc de l'Ermitage ne propose plus au promeneur en mal de verdure qu'un étang asséché et des arbres qui survivent tant bien que mal enracinés dans les ordures et les gravats...

par Florence Renault



Plan du parc à sa création en 1928

Le scénario est classique et d'un goût quoique amer, bien familier : un laisser-aller administratif de rigueur a permis l'implantation tant illégale qu'abusive de constructions diverses (délégations de Ministères, dépôts communaux de matériel, logements de fonctionnaires, parc «d'attractions» payant - si tant est qu'on puisse trouver attractif de contempler un singe décharmé dans une cage souillée d'un mètre cube et laisser ses enfants s'écorcher sur des toboggans, tourniquets et autres jeux usés jusqu'à la rouille !). De ce qu'on a bien voulu concéder à la nature, il ne reste en outre plus grand chose, la majeure partie vivant au rythme saccadé des charrettes et autres brouettes puantes venant quotidiennement décharger leur lot de gravats et multiples déchets. Devenu lieu d'insécurité insalubre, le lieu accueille malgré tout quelques joggers courageux et les enfants du quartier qui ont cette prodigieuse faculté de transformer la misère qui les entoure en jeu.

